

COMMUNIQUE DE PRESSE

le 26 mars 2024

***L'Association France Spondylarthrites obtient une subvention
de la Fondation du Leem***

4^{ème} édition de l'Appel à Projets « Innover dans le parcours de santé »

Dans la prise en charge d'un patient, le traitement est important mais l'accompagnement du patient, son accès aux soins, ou encore la communication entre les différents professionnels de santé qui l'entourent sont essentiels pour optimiser son parcours de soins. Depuis 4 ans, la Fondation des Entreprises du Médicament sélectionne et finance des projets déployés par des organismes d'intérêt général à but non lucratif (associations, universités, établissements de santé...) qui innoverent tout au long du parcours de santé.

Lancé en septembre 2023, la 4^{ème} édition de l'Appel à Projets « Innover dans le parcours de santé » de la Fondation des Entreprises du Médicament a reçu les candidatures de 57 projets d'organismes d'intérêt général à but non lucratif. Parmi eux, 8 lauréats ont été récompensés dont le projet porté par l'Association France Spondylarthrites « Détecter les ruptures dans les parcours de soins/santé en favorisant la participation des patients et de leurs aidants en Maison de Santé Pluriprofessionnelles (MSP) »

[Détecter les ruptures dans les parcours de soins/santé en favorisant la participation des patients et de leurs aidants en Maison de Santé Pluriprofessionnelles \(MSP\)](#)

Le projet **vis** à répondre à un besoin crucial identifié dans le domaine de la santé. Actuellement, de nombreuses zones de rupture dans les parcours de soins compromettent la continuité de l'accompagnement des patients, ce qui peut entraîner des problèmes de santé et une inefficacité dans la gestion des ressources médicales.

L'objectif propose un canal direct, moderne et engageant pour que les usagers du système de santé puissent exprimer leurs besoins, retours d'expérience, sentiments, et suggestions dans le contexte des soins primaires.



Au total, depuis 4 ans, ce sont 40 projets qui ont été soutenus par la Fondation, dans le cadre de l'appel à projets « Innover dans les parcours de santé » au travers d'un financement de plus de 1 million d'Euros. La Fondation récompense des projets qui intègrent :

- La prise en compte des **comportements et déterminants de santé**,
- Le **repérage et la détection des populations ou des situations à risque**,
- Les actions visant à renforcer **l'éducation thérapeutique et/ou l'adhésion** des patients à leur traitement.

Pour sélectionner les projets à soutenir, la Fondation tient compte de multiples critères parmi lesquels notamment leur faisabilité technique et logistique, leur temporalité, leurs modalités d'évaluation (indicateurs...), leur répliquabilité et leurs retombées potentielles. Les projets doivent être mis en œuvre en France et concerne tous les domaines de la santé. Les bénéficiaires sont obligatoirement des organismes d'intérêt général à but non lucratif et les projets doivent participer à l'émergence de solutions innovantes dans le parcours de santé et à leur appropriation par les bénéficiaires.

« Nous sommes guidés par la volonté de permettre l'initiation des projets et d'apporter, via notre soutien, un effet de levier qui puisse inciter d'autres structures à prendre le relais. Nous choisissons des projets qui agissent à toutes les étapes du parcours de soins », précise Thomas Borel – Délégué Général de la Fondation des entreprises du médicament pour l'accès aux soins.

A propos de la Fondation :

La Fondation des Entreprises du Médicament pour l'accès aux soins, créée en 2008 par le Leem sous l'égide de la Fondation de France, a pour objectif de soutenir financièrement des projets d'organismes d'intérêt général qui œuvrent pour la réduction des vulnérabilités et des inégalités sociales de santé en France.

A propos de L'Association France Spondylarthrites :

L'Association France Spondyloarthrites (AFS) est au cœur de cette initiative. Agréée par le ministère de la Santé sous le numéro N2021RN0049, l'AFS est avant tout une association de patients au service des patients. Sa mission centrale est de soutenir les personnes atteintes de spondylarthrites et leurs familles à travers la France. Elle informe et mène des actions concernant les rhumatismes inflammatoires chroniques (RIC). Cependant, son champ d'action ne s'arrête pas là. Elle collabore étroitement avec d'autres associations dédiées à d'autres pathologies, telles que les MICI, la maladie de Crohn et la Recto-colite hémorragique, ou encore la polyarthrite rhumatoïde. Leur démarche est guidée par une charte basée sur le respect et l'éthique, assurant une orientation appropriée pour chaque malade en fonction de sa pathologie.

Contacts presse :

LEEM

Stéphanie BOU - 06 60 46 23 08 - sbou@leem.org
Virginie PAUTRE - 06 31 86 82 70 - vpautre@leem.org
Céline FERNANDES – 06 08 97 50 49 – cfernandes@leem.org

L'Association France Spondylarthrites

Delphine Lafarge – 0771789675 –
afs.presidente@gmail.com
Fabienne Lacombe – 0636479186 –
afs.directrice@gmail.com